



# Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville et Administrations Annexes de Paris

2bis square Georges Lesage – 4<sup>ème</sup> étage 75012 PARIS

☎ 01 43 47 84 54 ☎ 01 43 47 84 55

[syndicat.fo@paris.fr](mailto:syndicat.fo@paris.fr)

Paris, le 13/06/13

N/Réf: BV/AF 150/2013  
Lettre recommandée avec A.R.

Monsieur Bertrand DELANOË  
Maire de la Ville de Paris  
Hôtel de Ville  
75196 PARIS R.P.

**Objet :** Préavis de grève pour tous les agents des Jardins d'Enfants Paris Habitat de la DFPE

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de votre réforme des rythmes éducatifs à la Ville de Paris, nous avons alerté M. Najdovski par courrier du 3 juin 2013, sur les inquiétudes que soulevait l'impact de l'A.R.E au sujet notamment des conditions de travail des agents des jardins d'enfants Paris Habitat.

Puisque étant sans réponse à celui-ci, nous nous sommes permis de vous les présenter lors de votre rencontre avec l'ensemble des syndicats le vendredi 7 juin dernier. Nous avons constaté que les réponses apportées par Mme Colombe Brossel divergent avec les propositions faites par la DFPE.

Eu égard à l'importante mobilisation des personnels des jardins d'enfants Paris Habitat, le 11 juin 2013 et considérant qu'aucune revendication n'a obtenue satisfaction;

J'ai l'honneur de vous informer que le syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville de Paris dépose un préavis de grève de 0H à 24H **le Vendredi 21 juin 2013**, pour l'ensemble des personnels travaillant dans les jardins d'enfants Paris Habitat.

Avec les agents, nous revendiquons notamment :

- **Un projet alternatif à celui proposé par la DFPE pour l'organisation du mercredi matin et l'accueil des enfants qui ne pourront plus être accueillis en centre de loisirs.**
- **La prise en compte des revendications déjà exprimées à M. Najdovski le 23 mai 2012 et le respect des engagements pris notamment sur les postes d'auxiliaires de puéricultures auprès des enfants porteurs de handicap.**
- **Le respect du rôle des auxiliaires de puéricultures en supplément pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap.**

Dans le cadre de ce préavis et conformément à la loi, nous vous demandons de recevoir une délégation de notre syndicat afin de connaître vos réponses aux revendications des personnels concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général Adjoint

**Christian Duffy**